



Menaces remboursement crédit

Par **Maglac**, le **07/11/2009** à **15:54**

Bonjour, n'il y a qqs jours je uis venue sur ce site pour y expliquer ma situation. rnG souscri en 2002 à un crédit revolvlin pour 1500€. Depuis 2006 il n'ont plus prélevés aucunes somme sur mon compte. Il y a eu 2rejets faute de provisions. rnJe suis restée jusqu'a maintenant sans nouvelles de leur part. J'ai reçu un premier currier où ils me réclamaient la somme de 1772,51€. rnIl y aait un numéro de tel que G apellé sans réponse... Un conseiller m'a en suite rapellé G fait comme si je ne savais de quoi il parlait. rnHier G reçu les docs avec souscription du crédit en date du 03/11 et ce matin je reçois une mise en demeure en date du 31/10... Ils menacent de faire appel à un huissier... rnQue dois je faire ??? Y a t'il bien prescription de la dette passé deux ans??? Puis je faire valoir cela??? Dois je faire la sourde oreille??? Je précise qu'aucun de ces courriers n'est envoyé n recommandé. rnMerci pour vos réponses.